

# Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2010

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 28

## Avis au lecteur,

Les Amis de Bonneval, se donnent rendez-vous le **samedi 25 septembre 2010**, pour une visite découverte de Loigny la Bataille, le musée de la bataille du 2 décembre 1870, puis le château de Villeprévost, à l'occasion de leur sortie annuelle.

Au programme de cette journée: Rendez-vous 23 rue St Roch, (Place de la Paix) à 14 heures précises, pour le départ vers Loigny. (Possibilité de co-voiturage).

La première visite se fera à 14 heures 45, église, crypte, ossuaire, musée.

Vers 17 heures 15, rendez vous à Villeprévost, pour la visite du château et du parc.

Une petite participation de 5 € sera demandée, pour les deux visites, l'association, assurant le reliquat.

Puis vers 18 heures 30, nous nous retrouverons à l'extérieur du château, pour le pot de l'amitié, offert à tous les participants de cette journée.

A 20 heures, les gourmets, qui auront eut la bonne idée de s'inscrire, se retrouveront à Sancheville au Café Restaurant « Le Commerce » pour déguster le « Grand Rata Beauceron ».

### Au sommaire de notre gazette N°28:

Le brouillon d'une lettre, réponse au préfet d'Eure et Loir sur les faits aux quels a donné lieu l'invasion allemande en 1870-1871.

Une rétrospective : Il y a 70 ans l'exode des Bonnevallais à travers quelques documents conservés dans les archives de l'association.

Une sélection de nouvelles, et avis divers relevés dans le Messenger de Bonneval Voves & Orgères du 2<sup>ème</sup> semestre 1910 clôturera ce numéro.

Jean-Luc Durand

## Invasion prussienne 1870-71

### Rapport des Maires

Bonneval le 7 8<sup>bre</sup> 1871

Monsieur le Préfet

Voici ma réponse à votre circulaire du 3 courant par laquelle vous demandez aux Maires, le compte rendu des faits aux quels a donné lieu l'invasion Allemande. L'occupation de la Commune a commencé le 19 8<sup>bre</sup> 1870, elle a cessé complètement le 16 mars suivant.

Le 20 8<sup>b</sup> l'armée commandée par le Général Wittich venant de Châteaudun et se rendant à Chartres n'a fait que passer à Bonneval, mais elle y a fait des réquisitions de toute nature ; elle était forte d'environ dix mille hommes.

De ce jour au 27 Novembre, Bonneval est constamment visité par l'ennemi, ce qui donne lieu à des alertes continuelles, les réquisitions pleuvent comme la grêle.

Le 27 Novembre, l'armée du grand Duc de Mecklembourg, forte de trente à quarante mille hommes entre à Bonneval où elle est demeurée pendant trois jours, saluée par les coups de feu de tirailleurs de la Commune logés dans les bois de la Louveterie, elle répond à cette agression en brûlant plusieurs habitations et en fusillant deux habitants paisibles pour couronner son œuvre, le grand duc autorise le pillage et exige pour le faire cesser une Contribution de vingt mille francs.

Jusqu'au 6 décembre, des patrouilles ennemies font continuellement des apparitions pour la moindre infraction.

Ce jour un corps d'infanterie bavaroise forte de mille à douze cents hommes vient prendre garnison à Bonneval, où il est remplacé par les Mecklembourgeois qui y restent jusqu'à la mi-janvier ; pendant ce laps de temps, la garnison varie de douze cent à trois mille hommes.

Malheureusement lors de l'arrivée de cette garnison, une grande partie des habitants avaient chez eux des soldats français blessés à Loigny le 2 décembre et qu'ils étaient allés chercher au nombre de trois cent soixante six.

Les soldats allemands trouvent dans les logements des habitants, des soldats français ; dans certains logements ils se conduisirent convenablement, mais dans beaucoup d'autres, ils chassent impitoyablement de pauvres mutilés pour prendre leurs lits.

Pendant cette occupation, deux malheureux civils : l'un de St Pellerin le nommé Pitard, l'autre d'Arrou nommé Deslandes faits prisonniers aux environs de Courtalain sont amenés à Bonneval et fusillés. Plusieurs habitants sont, sans motif jetés en prison, Mr Tartrais receveur des postes, et les S<sup>ts</sup> Rocipon, père et fils. La Commune est accablée de réquisitions de toutes natures.

Des placards menaçant les habitants de la fusillade pour la moindre infraction sont affichés par toute la ville! Des postes sont établis dans toutes les rues sur tous les chemins. Les occupants convertissent la maison d'école en une ambulance.

Un M. Hébert de Châteaudun pour être passé trop vivement auprès d'une sentinelle qui gardait la route a été amené comme prisonnier au poste des Prussiens à Bonneval et a reçu la bastonnade comme punition.

A partir du 15 janvier époque du départ de la garnison proprement dite, le service des convois allemands a lieu par Bonneval ; c'est le comble de la vexation, les misérables employés à ce service étaient d'une saleté repoussante, couverts de vermine, ils laissaient dans leur logement des souvenirs de toutes sortes plus répugnants les uns que les autres.

Vient enfin la date des 14, 15 et 16 mars, la retraite de l'armée du Mans s'opère par Bonneval, malgré le traité de paix les soldats allemands plus impérieux que jamais exigent des réquisitions de toutes sortes, le 15 parce que le Maire de Bonneval n'avait pas voulu souscrire à leurs prétentions, est emmené au milieu de baïonnettes sur la place publique où sous peine de mort il est contraint de livrer les réquisitions demandées.

Ainsi se termine M. le Préfet mon récit de ce triste épisode de l'invasion Allemande.

Agréer Monsieur le Préfet l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire de Bonneval.

Dupré

---

## L'Exode Mai – Juin 1940

NOTES DE MONSIEUR LE CHANOINE LOUIS CHARPOZAT

Curé Doyen de Bonneval en 1940.

Ces notes sont extraites du registre des Actes de l'Etat religieux de la paroisse de Bonneval pour l'année 1940 où leur auteur les a consignés.

1940.. Grande et douloureuse date qui laissera dans l'histoire de notre malheureux pays de bien douloureux souvenirs.

AD MEMORIAM, qu'il nous soit permis de signaler les faits principaux des tragiques journées vécues ici.

Dès le 10 Mai l'émigration du Nord et de la Belgique nous amena le flot ininterrompu des voitures, des cyclistes et des piétons qui pendant cinq semaines ne cesse de couler dans les rues de notre ville.

Dès les premiers jours, un comité d'accueil avait été spontanément institué pour recevoir et procurer un gîte aux malheureux, qui le soir ne pouvaient aller plus loin.

Les habitants, dans une charité vraiment fraternelle ouvrirent largement leurs maisons aux hôtes de passage, ne se doutant pas que bientôt leur tour viendrait de fuir devant l'envahisseur.

En effet le 14 juin vers 3 heures de l'après midi, une escadrille d'avions ennemis, après avoir mitraillé la troupe qui fuyait venant de Chartres, laissait tomber les quatre premières bombes qui firent d'abord trois victimes dans la famille Billard et un grand nombre de blessés. Vers quatre heures une seconde vague survint, lançant de nombreux projectiles: rue de la grève, place de l'Église, rue du Général Ferron, de l'Ave Maria, de Chartres, place Leroux, rue du Mail. Puis la gare fut bombardée, un train de munitions atteint dont les projectiles éclateront pendant plusieurs jours.

Les morts et les mourants jonchaient les rues, femmes enfants hommes, la plupart des passants de l'exode, surpris dans les rues. Le service médical (1) fut admirable, les religieuses de l'Hopital de l'Asile se donnèrent sans compter. M. le Curé allait bénir les morts, administrer les mourants, reconforter les autres victimes.

La panique jetée dans la ville fit bientôt de celle ci un vrai désert. Tout le monde fuyait, les plus heureux en auto, les autres en voiture hippomobile, d'autres en brouette ou à pied. Le samedi l'aviation ennemie continue à survoler la ville. On entendait le tac tac sinistre des mitrailleuses, mais il ne fut lâché qu'une rafale de bombes vers le soir: atteignant la ligne de chemin de fer et le quartier St Michel.

Le dimanche, notre petite ville offrait un aspect lamentable. Notre belle église avait sous la pression du déplacement d'air, à peu près tous ses vitraux endommagés et des débris de verre jonchaient le pavé. Le dimanche les offices furent faits dans la chapelle de l'Asile. M. le Curé donnait l'absolution générale à l'assistance bien angoissée, car le canon tonnait au loin, tandis que les avions survolaient sans cesse les lieux. Qu'arriverait-il?

De Bonnevallais, il n'en reste guère. Combien 100 peut-être 150 tout au plus. Par contre les étrangers réfugiés étaient assez nombreux et tous allaient demander à l'Asile l'hospitalité qui leur fut largement donnée. On y transporta également les vieillards de l'Hopital et le personnel, les blessés des derniers jours et même des morts. Si les rues étaient désertes, embarrassées de débris, d'épaves de toutes sortes l'Asile était rempli jusque sous les cloîtres de la foule toujours grossissante des arrivants. Combien étions-nous? de 1200 à 1500 peut-être, y compris nos chers malades dont le calme nous étonnait.

Hélas les rues et les maisons étaient vides des habitants, mais des indésirables qui se livraient à un pillage éhonté dans les maisons particulières et dans les magasins, gaspillant tout et emportant un véritable butin malgré les véhémentes observations des gens de bien.

Le lundi 17 fut la grande journée. Après une nuit de terreur où les derniers effectifs de notre armée passaient lamentables et en déroute, la voix du canon se rapproche.

A 11 heures, j'étais encore à la porte de mon église, lorsque j'aperçus aux écoles les premiers éléments de l'armée allemande. 11 h 20 les éclaireurs étaient dans les rues d'où une fusillade nous chassait les derniers des nôtres.

Enfermé dans l'asile, non sans avoir essayé dans le parc de l'établissement la fin de la canonnade intense, qui dura environ 3 heures, je pus sortir vers 15 heures 30 et me rendre à l'église, puis faire le tour de ville. Quelle vision! La cavalerie et l'artillerie ennemie étaient partout sur les places, dans les rues les plus reculées. Des Français? à peine quelques uns. Quelle visite pastorale que celle là! L'ennemi était là me regardant circuler sans me montrer la moindre hostilité. Un grand nombre d'hommes me saluaient respectueusement.

Le mardi eurent lieu les obsèques des 32 victimes des bombardements. Le cortège funèbre était des plus réduits: les corps mutilés enveloppés seulement d'un suaire furent amenés au cimetière dans deux charrettes de l'Asile, puis descendus côte à côte dans deux fosses communes (en présence de Monsieur le Curé) où les familles sont venues dans la suite reconnaître les leurs.

Les premiers jours d'occupation se passèrent sans incident notable. Dès le mercredi le retour d'exode commença et l'on vit le lamentable défilé refaire en sens inverse le chemin parcouru.

L'armée allemande organisait elle-même des convois de rapatriement des civils. Petit à petit un calme relatif revint. Les ouvriers nettoyaient les rues, les magasins se rouvrirent et les maisons, aussi quelle joie de se revoir et de se retrouver sain et sauf.

Le 28 juin, Monsieur l'Abbé Gautier mobilisé, nous arrivait à son tour, pour reprendre sa place dans la vie paroissiale. Heureuse journée.

La France humiliée, vaincue, attend l'heure du relèvement national. Espérons que les Français instruits par l'expérience sauront mieux s'apprécier et s'aimer. C'est notre vœu le plus cher.

Sera-t-il réalisé.

(1) Dr Maksud Drs Larrieu Dr Letailleur de l'Asile)

### Nos Ruines:

Lorsque la bourrasque fut passée, l'on put constater l'étendue du désastre, une vingtaine de maisons endommagées. L'Église avait pour son compte reçu trois obus qui n'atteignirent pas son architecture. Heureusement. Qu'en serait-il advenu de l'édifice? Tous les vitraux, sauf trois, nous l'avons dit étaient touchés. Les uns détruits, les autres soufflés par la déflagration ou bien par les balles. Dès le mois d'août M. le Curé put passer un marché avec la maison Rault de Rennes, pour la remise en état. Les verrières inférieures du côté sud furent remplacées pour l'hiver. Tous les autres vitraux étaient soigneusement descendus, emballés et expédiés à Rennes, tandis que les ouvertures étaient calfeutrées par du vitrex et du contreplaqué.

En 1941 une partie des anciens vitraux fut remplacée et le tout fut achevé pour Pâques 1942.

A la belle collection précédente complètement réparée se sont ajoutés 3 vitraux neufs. Deux, celui de ND du Pilier et de l'Assomption commandés à la maison Gouffault d'Orléans en 1939 ne furent placés qu'après le désastre.



L'exode  
13 juin 1940 10 heures 30

Un troisième, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face, sorti de Rennes fût placé en 1942, rendant à sa destination une belle fenêtre obstruée depuis fort longtemps.

L'ensemble de cette réparation représente la somme de 150 000 francs dont 50 000 ont été donnés par l'Etat Français au titre des dommages de guerre. Le reste a été fourni par les paroissiens généreux dont Monsieur le Curé se plait à consigner ici l'empressement à répondre à son appel.

La municipalité de Bonneval a vu avec une grande satisfaction cette restauration et y a pris part en se chargeant de la réfection de toute la toiture.

Nous avons cru devoir consigner par écrit ces faits importants, non pour une vaine gloire, mais pour apprendre à nos successeurs que Bonneval a vaillamment tenu dans la tourmente et que leur église douloureusement mutilée soit l'objet de leur sollicitude comme elle l'a été le la nôtre.

17 juin 1942 L CHARPOZAT

## Copie du brouillon d'une lettre de M. Martin Maire de Bonneval.

(manuscrite de sa main, sans date ni signature)

Le maire de Bonneval à Monsieur le chef de gare de Bonneval.

En vue de renseignements à fournir pour une action judiciaire vous m'avez demandé une déclaration au sujet des faits qui se sont passés à Bonneval au moment de la débâcle de juin 1940.

Je viens donc vous faire la déclaration suivante:

La ville de Bonneval a été bombardée à trois reprises différentes, deux fois le vendredi 14 dans l'après midi et le samedi 15 dans la matinée; à chaque fois la gare a été visée et a été surtout atteinte le vendredi au deuxième bombardement où un train de munitions garé a pris feu et a sauté.

Dès avant le bombardement de la ville, les communications téléphonique étaient déjà coupées avec l'extérieur en raison des bombardements des routes et aussitôt après les communications inter urbaines furent interrompues.

La population civile n'a reçu aucun ordre d'évacuation, mais la presque totalité était déjà partie pour l'exode dès le samedi matin.

Les troupes allemandes sont entrées à Bonneval le lundi 17 juin à 17 heures après un combat de rues qui avait commencé vers 13 h 30.

Dès le commencement de l'évacuation le pillage a commencé dans toute la ville en commençant par les maisons d'alimentation. Naturellement la gare n'a pas échappé au régime commun. Elle fut pillée de fond en comble surtout par un train de réfugiés qui a séjourné en gare un certain temps puis par les passagers et enfin par un certain nombre d'habitants de la localité qui furent ensuite poursuivis et condamnés pour vol à la gare de denrées alimentaires, de savon, de tissus, de vêtements etc. Un grand nombre de valises, éventrées, en provenance de la gare furent trouvées et rapportées à la mairie et plusieurs n'ayant pas trouvé de maître s'y trouvent encore.

Resté à Bonneval pendant toute cette triste période, je suis en mesure de vous affirmer tous les renseignements que je vous donne.



La « tribu » Talvard en exode Gouzon (Creuse) 17 juin 1940

## Témoignage

Dans la matinée du lundi 17 juin 1940, la santé d'un des très jeunes enfants dans le groupe de réfugiés fut jugée inquiétante.

Mlle Vanden Væro Catholique très pratiquante demanda à Mr Leroy (qui ne l'était pas du tout) d'aller à la recherche du curé pour baptiser d'urgence l'enfant. Leroy parcourut la ville et fini par rencontrer le curé Charpozat vers l'entrée de l'Hopital Psychiatrique où se trouvait beaucoup de monde: personnel, malades, habitants de Bonneval, réfugiés de Paris et du Nord et les blessés des bombardements des 14 15 et 16 juin.

Le curé répondit "J'ai bien autre chose à faire ici, "Dites à Mlle Vanden Væro de l'ondoyer".

Et Mr Leroy revint vers l'Orme de Paris mais à peine était il sur la grève qu'éclatèrent les premiers coups de fusils et de mitrailleuses qu'échangèrent les allemands avec un petit groupe de coloniaux retranchés rue de Château-dun. Mr Leroy qui entendait le sifflement des projectiles, évita donc de rentrer dans la ville et faisait un long détour par les "Vallées" et des jardins regagna l'Orme de Paris par l'est.

C'est de la bouche même de Mr Leroy que je tiens le récit de cet incident confirmé par le curé Charpoza et Mlle Vanden Væro.

Note: Il doit s'agir de Mr Henri Leroy menuisier et capitaine des sapeurs pompiers.

## Quelques nouvelles de 1910, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

3 JUILLET 1910

**Marboué.** - M. Toraille François, propriétaire à Marboué, a porté plainte contre M. Provins, également propriétaire à Marboué, qui, le jour de l'ouverture de la pêche, après l'avoir invité à aller tendre ses lignes ailleurs que sur la pêche lui appartenant, se serait oublié, dans le feu de la discussion, jusqu'à lui tirer la moustache.

M. Provins a déclaré n'avoir fait que le geste mais n'avoir nullement tiré la moustache du plaignant.

**Dangeau.** - Plainte a été portée contre le sieur X... qui, ces jours derniers, vers 5 heures et demie du soir, se laissa surprendre dans une attitude contraire aux bonnes mœurs, en compagnie d'une pauvre fille âgée de 29 ans, ne jouissant pas bien de toutes ses facultés mentales.

Interrogé, X... a reconnu avoir lutiné la jeune fille et l'avoir fait tomber dans le fossé en la poussant, un point c'est tout.

10 JUILLET 1910

### Nouvelles de Bonneval

**Exploit de nomades.** - Sous prétexte d'échanger des pièces d'or et d'argent au millésime de 1857, deux femmes, ayant l'allure de nomades, se présentaient, ces jours derniers, chez M. Bolifraud, épicier à Bonneval. Trop complaisamment celui-ci étala le contenu de sa caisse sur son comptoir pour rechercher les pièces en question avec ses deux visiteuses mais - c'était fatal - une cliente vint le déranger un instant de cette occupation et, peu d'instant après le départ des deux nomades qui n'avaient trouvé que six francs de monnaie à échanger, le trop confiant commerçant s'aperçut qu'il lui manquait une somme de 22 francs.

Comprenant, mais un peu tard, qu'il avait été dupe de ses deux visiteuses, il fit le nécessaire pour les retrouver mais déjà celles-ci avaient eu soin de filer, avec leur roulotte, en des parages moins dangereux pour elles et il fut impossible de les rejoindre.

17 JUILLET 1910

**Châteaudun.** - Lundi, vers quatre heures on a repêché dans le Loir le cadavre de la femme D..., âgée d'une vingtaine d'années.

La désespérée s'est volontairement noyée. Avant de se jeter à l'eau, elle avait déposé sur la rive, près de la Boissière, son bébé âgé d'environ dix mois.

Une passante trouvant l'enfant et se doutant de ce qui s'était passé en avait avisé le commissaire de police d'où les recherches qui, une heure plus tard, permettaient de retrouver la noyée.

24 JUILLET 1910

### Nouvelles de Bonneval

**Stationnement de voiture.** - Procès-verbal a été dressé par les gendarmes de Bonneval contre les nommés Duchesne Pierre et Stephan, vanniers ambulants, pour avoir laissé stationner leur roulotte sur la route de Chartres.

**Pré-Saint-Évroult.** - M. Belhomme, cafetier à Mézières, a recueilli un pigeon voyageur portant le n° 60-VV-432 imprimé sur la patte et à l'aile.

**Le crime de Corancez** - Brière est décédé au bain et jusqu'à sa mort n'a cessé, on le sait, de protester de son innocence. Or, un véritable coup de théâtre vient de se produire : un chemineau s'est présenté jeudi à la gendarmerie de Tours pour s'accuser d'être l'auteur du crime pour lequel Brière est mort au bain. Dit-il bien la vérité ? c'est ce que la justice ne saurait tarder à éclaircir mais toujours est-il que le chemineau a donné de tels détails du crime dont il s'accuse que l'on se demande avec angoisse s'il n'a pas dit vrai, d'autant plus que quatre jours après le crime, le juge d'instruction, chargé de l'affaire de Corancez, avait reçu une lettre d'un chemineau s'accusant du quintuple crime.

7 AOÛT 1910

**Marboué.** - Dimanche dernier, alors qu'il sortait du presbytère pour se rendre à l'église, M. Darsonville, curé de Marboué, fut heurté et jeté à terre avec tant de violence par un cycliste, le facteur Pasquier du bureau de Châteaudun, rentrant de tournée, qu'il fut grièvement

blessé et qu'on fut obligé de le transporter à son domicile où il entra presque aussitôt dans le coma.

Appelé auprès du blessé M. le docteur Trouvé, de Châteaudun, a constaté une fracture du crâne. L'état de l'infortuné prêtre est grave.

**Logron.** - L'automobile 393 Y Z. ou Y 2 a écrasé le chien de M. Poignard, garde particulier à Chantemesle, commune de Logron. Celui-ci estime sa perte à 200 francs.

14 AOÛT 1910

### ETAT-CIVIL

Transcription de l'acte de décès de Louis Percheron, 41 ans, décédé à Cayenne (Guyanne française) le 22 janvier 1910.

**Les nomades.** - Le 12 août, vers 4 heures et demie du matin procès-verbal a été dressé contre les nommés Parisy Gustave-Eugène et Garand Auguste, vanniers ambulants, qui avaient laissé stationner leurs roulettes à l'entrée du bourg de Trizay.

21 AOÛT 1910

**Meslay-le-Vidame.** Ivre comme un polonais, Le Bras Yves, ouvrier de batterie sans domicile fixe, déambulait dans les rues de Meslay quand, voulant sans doute varier les plaisirs, le pochard se mit en devoir de grimper après le calvaire qui, soudain, céda et s'abattit.

Les gendarmes ont verbalisé et mis Le Bras en état d'arrestation sous la triple inculpation d'ivresse, vagabondage et détérioration de monument public.

4 SEPTEMBRE 1910

**Pré Saint-Evroult.** - N'ayant pu trouver du travail dans son métier de maréchal, Marius Leygues, 18 ans, avait trouvé à s'embaucher pour la durée de la moisson, chez M. Couppe, cultivateur au Boulay, commune de Pré-Saint-Evroult. Tout allait bien quand, dimanche matin, vers 8 heures, Leygues chercha querelle au maître charretier de la ferme, M. Jules Fontaine, auquel il reprocha tout d'abord de faire trop de travail, puis sortant, dit-on, un révolver de sa poche fit feu

sur Fontaine qui fut atteint au front et s'affaissa sanglant sur le sol.

Relevé par son patron et ses camarades, le blessé fut conduit à Bonneval où M. le docteur Larrieu constata que le projectile glissant sur l'os n'avait heureusement produit qu'une blessure peu grave.

Son coup fait Leygues avait pris la fuite poursuivi par Lucas, domestique, tout en fuyant il se détourna et tira sur ce dernier mais sans l'atteindre. Il fut arrêté le lendemain matin à 4 heures, au moment où il retournait à la ferme.

Contrairement à son patron et aux employés de la ferme, affirmant qu'il a fait usage d'un revolver, Leygues prétendit n'avoir lancé que des pierres à Fontaine et à Lucas. Conduit à la maison d'arrêt de Châteaudun il a été relaxé dans la journée et invité à se tenir à la disposition de la justice.

**Pour recevoir LE MESSAGEUR à domicile pendant une année, il suffit d'envoyer**  
**25 FR.**  
**à notre bureau, rue de la Grève, à Bonneval**

11 SEPTEMBRE 1910

**Grivèlerie** - Titulaire de trente condamnations seulement - excusez du peu - un cuisinier en rupture de fourneaux, le sieur Moussot Jules, 55 ans, sans domicile fixe, profita de son passage à Bonneval, pour s'offrir un bon fond, dimanche dernier au restaurant Bourguine. Ne possédant pas un rouge liard en poche il voulut, le quart d'heure de Rabelais arrivé, solder sa dépense en monnaie de singe. Cette monnaie n'eut malheureusement pas le don - cela se conçoit - de satisfaire Mme Bourguine qui envoya chercher les gendarmes et fit coffrer l'indélicat cuisinier, qui, une fois de plus, savez-vous, sera ainsi à même d'apprécier le menu de l'hôtel des Haricots où il est logé aux frais des contribuables.

**Course cycliste.** - Une course cycliste aura lieu dimanche de Brou à Illiers par Bonneval. Les coureurs passeront à Bonneval de 9 h. à 9 h 1/2 du matin. Un contrôle sera établi sur la place du Marché.

**Montharville.** - Fête de St-Brignol. - Dimanche 11 Septembre, à l'occasion de la fête patronale de Montharville: bonvin et bon gâteaux chez les cafetiers. Bal le soir.

18 SEPTEMBRE 1910

**Nouvelles de Bonneval**

Appel aux anciens élèves de l'école de Bonneval - A l'occasion de la retraite de M. Singlas, ses anciens élèves se proposent de lui offrir un banquet qui aura lieu le 25 septembre à 11 h. et demie. Cotisation minima 4 fr. Etant donné le nombre considérable des élèves, il a été impossible d'adresser à tous des convocations individuelles. Ceux qui n'en auraient pas reçu sont priés de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu. Les adhésions devront parvenir d'urgence à M. Léon Chauvin, rue Saint-Roch à Bonneval.

**Circulez !** Contravention avec prière de circuler a été signifiée au nommé Boudet, nomade, qui avait établi son campement avec sa roulotte sur le territoire de la commune de Dangeau.

25 SEPTEMBRE 1910

**Exploit de noctambules.** - Des jeunes gens qui n'aimaient pas voir la voie publique encombrée sont ceux qui, dans la nuit de dimanche à lundi, ont fait une rafle de tous véhicules, tonneaux et objet quelconques laissés sur les places et les trottoirs de notre localité pour aller ensuite les jeter à l'eau, dans les fossés d'enceinte de la ville où chaque propriétaire, le lendemain matin, est allé reconnaître et repêcher son bien.

Cette manière d'opérer passait déjà de beaucoup les limites de ce qu'on est convenu d'appeler une farce, mais où nos noctambules perdirent réellement toute retenue et se mirent dans un mauvais cas, se fut en s'attaquant à plusieurs bancs de nos promenades qu'ils descellerent et jetèrent également à l'eau.

L'enquête ouverte aussitôt ne tarda pas à amener la découverte des coupables qui, comme bien on pense, ont été invités à passer à la caisse pour payer les frais de leur équipée nocturne.

2 OCTOBRE 1910

**Conie.** - Les familles Vassort et Silly, de la Fenêtre commune de Conie, ne vivent pas positivement en bon voisinage. Ces jours derniers, une poule appartenant aux époux Vassort s'étant égaré dans la cours des époux Silly fut assommée à coups de bâton et jetée le long du grillage qui clos la cour.

Ayant cru devoir aller adresser des reproches à ses voisins au sujet de ce meurtre, Vassort fut reçu, dit-il, à coups de bâton par Silly Maximilien et porta plainte, après avoir fait constater ses blessures par un médecin. De son côté Maximilien nie énergiquement avoir porté des coups à Vassort et se déclare

aussi innocent qu'un enfant qui vient de naître. La gendarmerie a ouvert une enquête.

9 OCTOBRE 1910

**Unverre.** - Mme Priville, de la Bilotterie, commune d'Unverre, était occupée, ces jours-ci, à laver du linge au lavoir communal en compagnie de sa fille lorsque M. Philippe, cultivateur, vint faire boire son cheval à l'abreuvoir et troubla l'eau ce qui lui attira les reproches de Mme Priville. Sans rien dire le cultivateur s'en alla mais ce fut bientôt, armé d'une fourche dont il frappa la laveuse à la tête, lui faisant une assez profonde blessure.

Plainte a été portée par la blessée.

**A Vendre,** au cimetière de Bonneval, un caveau tout neuf n'ayant pas servi. S'adresser au bureau du Journal.

16 OCTOBRE 1910

**Vitray-en-Beauce.** - C'était fête patronale, dimanche dernier à Vitray et la jeunesse, comme bien on pense, n'avait pas manqué de s'y rendre pour s'amuser ferme jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Tout comme les autres, M. Philippon Rémy, 25 ans, de Villebon, commune d'Alluyes, charretier chez M. Durand, à Moriers, la menait joyeuse et sortait d'un café vers trois heures du matin, lorsqu'il fut avisé que son camarade Richer, également domestique à Moriers, était aux prises avec un individu qui lui cherchait querelle. Voulant s'interposer pour séparer les combattants M. Philippon s'avança, mais l'adversaire de son ami, se retournant subitement contre lui, tira son couteau et, sans rien dire, lui en porta deux coups à l'épaule puis s'enfuit avant d'avoir pu être reconnu.

Conduit tout d'abord dans un café, le blessé qui, ainsi que le constata M. le docteur Maksud, appelé à lui donner ses soins, portait deux plaies profondes d'environ trois centimètres, fut reconduit au domicile de ses parents à Villebon, dans une voiture aimablement mise à sa disposition par M. Chasles, maire de Vitray. Ses blessures ne présentent heureusement aucune gravité.

La gendarmerie informée du fait aussitôt ouvert une enquête pour retrouver le coupable sur lequel on a des soupçons.

## Annonces et Avis divers

Etude de M<sup>e</sup> JULIEN MARTIN, Notaire  
à Orgères (Eure-et-Loir)

# MOBILIER

Garnissant l'ancien couvent  
de Loigny

## AVENDRE aux ENCHÈRES

A LOIGNY LA BATAILLE

Au siège de l'ancien couvent de Loigny

LE DIMANCHE 23 OCTOBRE 1910

A midi

Et s'il y a lieu le mardi 25 OCTOBRE  
1910, à une heure de relevé, et jours  
suivants.

Par le ministère de M<sup>e</sup> MARTIN,  
notaire à Orgères

### DÉSIGNATION :

Une table console Louis XV, 38 tables  
diverses, 134 chaises, 5 fauteuils, une  
chaise longue, vitelles armoires avec  
panneaux sculptés, 8 autres armoires, 5

buffets, 10 placards, un paravent, 7 com-  
modes, une table à jeu, 3 tables à ouvrage,  
une machine à coudre, 5 bibliothèques,  
un bureau à cariers, un bureau avec corps  
de bibliothèque, un comptoir d'épicerie,  
un secrétaire en noyer, un bureau, trois  
chiffonniers, un coffre à bois, une presse  
copie de lettres.

Une pendule, 2 œils de boeuf, 2 réveils.  
60 lits de fer avec sommiers métalliques  
et leurs matelas n'ayant jamais servi. 50  
lits en fer et bois.

40 matelas, 5 tables de toilette, 3 ta-  
bles de nuit, une baignoire et ses acces-  
soires, un bain de siège, une voiture de  
promenade.

### Mobilier de classe

Comprenant 88 bancs divers, un pu-  
pitre et son gradin, 2 tableaux noirs, un  
tableau poids et mesures et cartes diverses,  
un lot de livres classiques.

### Objets religieux

3 harmoniums.  
7 statues de la Vierge, 2 statues de St-  
Joseph, une statue de l'enfant Jésus, une  
statue de Saint-Michel, une statue de Jésus-  
Christ, une statue de Saint-Pierre, une  
statue de Saint-Paul, une statue de Saint-  
Jean-Baptiste, une statue de St-Joachim,  
2 Christ, 8 statuettes, un autel, une pe-  
tite chapelle en bois sculpté, 2 prie Dieu,  
24 flambeaux divers et environ 20 tableaux  
religieux.

Environ 100 draps, serviettes et tor-  
chons.

12 casseroles de cuivre, cuillères et  
fourchettes, couteaux, vaisselle, verrerie  
et poterie et divers ustensiles de cuisine.

Un grand fourneau-cuisinier et un  
autre plus petit, 2 paires de balances en  
cuivre et leurs poids et une petite série  
de poids.

2 cheminées prussiennes, 10 poêles en  
fonte et faïence et leurs tuyaux, un four-  
neau en fonte, 7 lampes à pétrole et à  
essence.

Grande quantité de parquet de sapin  
de 27 millimètres d'épaisseur, ayant servi  
de cloisons dans les appartements.

Grande quantité de placards en bois  
blanc, une grande lessiveuse neuve et son  
fourneau.

Un établi et outils de menuiserie et  
outils de jardinage.

13 baquets en bois et en fer blanc,  
tréteaux, 2 échelles doubles, échelles,  
une pompe à bras et ses tuyaux.

Un lot de planches et de bois de  
chauffage.

Et quantité d'autres bons objets.

Dépendant de la liquidation de la  
congrégation des Sœurs Epouses du  
Sacré Cœur de Jésus Pénitent de  
Loigny.

Au Comptant et 10 % en sus

30 OCTOBRE 1910

**Radis et navets géants** - Cette se-  
maine chacun a pu voir et admirer dans  
la vitrine du magasin de M. Bois, grai-  
netier à Bonneval, une exposition de na-  
vets géants parmi lesquels trônait un  
énorme radis noir comestible mesurant 0  
m. 42 de circonférence sur 0 m. 45 de  
longueur et pesant 4 kilos.

Navets et radis ont été récoltés par M.  
Guillaumin, cultivateur à Chatay, com-  
mune de Conie.

**Bouville** - M. Déranger, cafetier à  
Bouville prévient le public qu'il fera  
jouer une queue d'honneur au billard le  
dimanche 6 novembre 1910 à 3 heures,  
dans son établissement. - Bon vin, bons  
gâteaux, - Bal le soir.

6 NOVEMBRE 1910

**L'ouragan** - Quel temps ! quel vent !  
tels étaient les termes qui, le 1er novem-  
bre, jour de Toussaint, remplaçaient le  
traditionnel bonjour, lorsque s'abor-  
daient, ce jour-là, les personnes assez  
hardies pour s'aventurer dans les rues au  
risque de recevoir une tuile sur le crâne.  
Pour un vilain temps ce fut, en effet, un  
bien vilain temps et la louée des char-  
retiers s'en est, tout comme la visite aux  
morts, forcément ressentie.

Heureusement aucun accident de per-  
sonne n'a été occasionné par l'ouragan  
mais, par contre, près le grand pont, jeté  
sur le Loir, rue de Châteaudun, un gi-  
gantesque peuplier, brisé à environ un  
mètre du sol, par la violence du vent,  
s'est abattu avec fracas dans la rivière,  
qu'il barra dans toute sa longueur.

13 NOVEMBRE 1910

**Les inondations** - Comme c'était  
à prévoir les tempêtes successives  
qui se sont déchaînées sur notre ré-  
gion et la pluie qui, dans la nuit de  
dimanche à lundi, est tombée sans  
discontinuer, ont provoqué une sé-  
rieuse crue de l'Ozanne et du Loir.

Grâce cependant aux sages précau-  
tions prises par M. Lesieur, conduc-  
teur des ponts et chaussées et la  
municipalité, on en a été quitte,  
cette fois, pour une vive alerte.

La crue s'est produite dans la  
nuit de lundi à mardi; elle atteignit  
son plein vers 2 heures du matin et  
n'a commencé à décroître, mais  
bien lentement, que vers six heures  
du matin pour se maintenir à un ni-  
veau bien au-dessus de la normale  
jusqu'à mercredi soir 6 heures,  
heure à laquelle une recrudescence  
de crue, due à l'abondante pluie de  
la nuit précédente, se produit.

La hauteur maximum a atteint 1  
m.20 au-dessus du niveau normal,  
alors que la crue de janvier avait  
atteint 1 m.80.

Petit à petit la rivière rentre dans  
son lit et on n'aperçoit plus guère,  
par ci par là, que quelques prés re-  
couverts en partie par les eaux.

**Saint-Maur.** - Ces jours derniers,  
dix poules appartenant à M. Jac-  
quet, instituteur à Saint-Maur, ayant  
été empoisonnées avec du blé arsé-  
nié, une enquête est ouverte pour  
découvrir le coupable.

**Conie.** - Un charretier du nom de  
Mélin Marie-Joseph, ayant loué une  
bicyclette chez M. Hivernault mar-  
réchal, le 23 octobre dernier, n'est  
plus reparu depuis cette date. Las  
d'attendre, mais en vain, sa bicy-  
clette, M. Hivernault a porté plainte  
contre l'indélicat charretier.

20 NOVEMBRE 1910

**Circulez.** - Le nommé Duchêne  
et la femme Chira, nomades, qui  
stationnaient avec leur roulottes sur  
le territoire de la commune de Bon-  
neval ont été gratifiés de chacun un  
procès verbal et priés de circuler  
vers d'autres parages.

### ETAT CIVIL

Commune de Bonneval

Décès

Du 14 novembre. - Constant Ger-  
main Devismes, marié artiste pein-  
tre à Bonneval 50 ans.

**Conseil Municipal**

L'entreprise de l'entretien des pompes communales expirant le 31 décembre prochain, le conseil dresse le cahier des charges pour une adjudication nouvelle qui aura lieu à la mairie le 11 décembre, à 3 heures. MM. Billard et Armand Cochin sont désignés pour assister le maire dans les opérations d'adjudication. L'inscription "eau non potable" sera apposée sur la pompe de la place Leroux dont l'eau est impropre à l'alimentation.

4 DÉCEMBRE 1910

**The New Kinétograph** – Mercredi, 7 décembre aura lieu, à la salle Laigneau-Leviège, à 8 heures et demie du soir, la représentation offerte par le *The New Kinétograph* ( célèbre tournée américaine ). D'après les on dit, cette tournée cinématographique est une merveille du genre et sa réputation n'est plus à faire en France.

Par un nouveau procédé, la salle reste éclairée pendant toute la représentation, ce qui permet de suivre sans fatigue les scènes merveilleuses de son programme.

De plus, spectacle très familial. En voilà plus qu'il ne faut pour faire courir tout Bonneval à *The New Kinétograph*.

11 DÉCEMBRE 1910

**Conseil Municipal**

Séance du 5 décembre 1910

Une réparation au lavoir du mail est signalée comme urgente.

Le cahier des charges pour la vente de 92 peupliers de la promenade de la grève et de 48 marronniers de la promenade du mail est approuvé. L'adjudication est fixée au 8 janvier à 2 heures.

**Le gaz.** - Devant les plaintes nom-

breuses formulées par tous les habitants bonnevalais au sujet de la défektivité du gaz, le bureau de l'Union commerciale nomma une commission pour s'occuper de cette affaire.

Après discussion des divers moyens à employer pour arriver à une solution, la commission décida de faire connaître ses doléances et ses vues à M. le Maire, lequel fit savoir que du côté de l'administration municipale on s'occupait également de la question.

La Cie du gaz offre une diminution de prix mais moyennant une assez longue prolongation de son traité, dans des conditions plutôt défavorables à la ville.

Alors il a été décidé, d'un commun accord, de ne passer sur aucune des obligations dues par la Cie du gaz en vertu de son traité avec la ville. En conséquence toutes les personnes qui auraient à se plaindre de la qualité ou du manque de pression du gaz, sont priées de transmettre leurs réclamations par écrit, le jour même, au siège de l'union commerciale ou à la Mairie. Signaler également les lanternes publiques qui viendraient à s'éteindre ou ne font pas suffisamment clair.

Nous reviendrons sous peu sur cette question.

**Affaissement du sol.** - On nous signale dans un champ, près la gare du tramway, à Alluyes, sur un mètre de circonférence et deux mètres de profondeur, un affaissement subit du sol.

18 DÉCEMBRE 1910

**Défense de stationner.** - Samedi 10 décembre, Parisy et la veuve Parisy, vanniers ambulants stationnaient, avec leur roulotte près la gare du tramway à Bonneval, lorsque les gendarmes les in-

vitèrent à circuler en leur dressant procès-verbal.

Le lendemain pareille aventure arrivait à Zimmerman Pierre et Laye Félix, également vannier ambulants, qui stationnaient au même endroit.

25 DÉCEMBRE 1910

**Le repos hebdomadaire.** – Par arrêté de M. Jouanneau, maire de Bonneval, le repos hebdomadaire est supprimé les dimanche 25 décembre 1910 et 1er janvier 1911 pour les établissements de la ville où s'exerce un commerce de détail et dans lesquels ce repos a lieu le dimanche.

**Un aviateur bonnevalais.** – Les journaux sportifs signalent les excellents débuts du monoplan Vinet, piloté par M. J. Lemaire, de Bonneval, qui, samedi à Issy-les-Moulineaux a obtenu un joli succès en effectuant plusieurs vols en ligne droite, malgré un vent assez violent.

Nos félicitations et vœux de bonne continuation à notre vaillant compatriote pour ses brillants débuts d'aviateur.

**Condamnés.** - Le tribunal correctionnel de Châteaudun a gratifié de chacun 15 jours de prison avec sursis les nommés Le Breton et Le Brazidec, gardiens à l'Asile d'aliéné, qui, la semaine dernière, ayant profité de leur jour de sortie pour s'enivrer au point qu'ils oublièrent l'heure réglementaire de la rentrée et trouvèrent la porte de l'établissement fermée, ne conçurent rien de mieux, après un tapage infernal, que d'escalader un mur et forcer la serrure d'une grille pour regagner leur quartier.

L'introduction du manuscrit, *Histoire de la ville de Bonneval et de son abbaye*, de M<sup>r</sup> André Louis Beaupère, est aujourd'hui disponible.

“Chapitre Introduction” pages 1 à 102 du manuscrit de Beaupère

8,00€

En vente à la permanence des Amis de Bonneval le samedi de 15 à 17 heures ,  
23 rue saint Roch (derrière la mairie)

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante :

<http://lesamisdebonneval.free.fr>

Vous pouvez télécharger directement *Bonneval en Bonne vallée*, mais aussi consulter de nombreux autres documents.